

# Phare Le Journal

n°5

NOV. 2011

**LE VIEILLISSEMENT  
DES PERSONNES  
HANDICAPÉES**

—  
**LA TRANSITION ET  
LA PRÉPARATION À  
LA RETRAITE**

—  
**LA MAISON DES AÎNÉS**

—  
**HAMA 1**



# SOMMAIRE

3	EDITO
4	ETUDE SUR LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT, DE JOUR,...
5	LES ATELIERS DE TRANSITION ET DE PRÉPARATION À LA RETRAITE
8	L'ESOUFFLEMENT DES TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ (ETA)
10	« GAGNER SA VIE, GAGNER DES ANNÉES. ET APRÈS ? »
12	LA MAISON DES AÎNÉS
13	HAMA 1

## **Signature officielle d'un Protocole d'accord entre le Service Phare et l'ONE**

Le 28 septembre dernier a eu lieu la signature officielle et la présentation du Protocole d'accord entre le Service Phare de la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles Capitale d'une part et l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) d'autre part. Il vise à renforcer le travail effectué par les services des deux institutions au bénéfice des enfants en situation de handicap et de leur famille dans tous les lieux de vie fréquentés par ceux-ci.

Le protocole porte sur différents axes dont les études et statistiques, le soutien dans les lieux de vie, le travail sur des thématiques communes, la sensibilisation du public ainsi que la formation. Le texte complet de ce protocole est téléchargeable sur le site [www.phare-irisnet.be](http://www.phare-irisnet.be) à la rubrique Enfance/ONE.

# EDITO

## RELEVONS LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES !

### Comment « bien vieillir » à Bruxelles ?

C'est une des questions cruciales pour notre société à laquelle je tente d'apporter des réponses innovantes depuis mon entrée en fonction en 2004.

Depuis les années 1950, grâce notamment aux progrès médicaux et aux modifications des comportements, nous pouvons observer que l'espérance de vie ne cesse de s'allonger.

Relever le défi du vieillissement constitue pour ma part une opportunité pour notre société. Mais cette question sensible qui nous concerne tous évidemment sous-tend de multiples débats : « Comment organiser une société dans laquelle les individus vivront plus longtemps ? ». Dans ce contexte, j'ai souhaité aborder dans ce journal Phare la question plus particulière du vieillissement de la personne handicapée.

Les chiffres sont éloquentes : 72% des personnes handicapées prises en charge en centres d'hébergement pour adultes de la COCOF ont plus de 45 ans ! Et 48% des personnes présentes à la fois en centre d'hébergement et en centre de jour ont plus de 45 ans.

Il est donc urgent de réfléchir dès à présent aux différentes pistes de solution pour garantir à ces personnes en situation de handicap une fin de vie et un accompagnement de qualité.

Répondre au vieillissement des personnes handicapées nécessite de prendre des décisions et des orientations collectives. C'est ainsi que l'Observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée a mené, à ma demande, une étude sur les défis que présente le vieillissement des personnes handicapées pour les structures et les services qui les accueillent, les accompagnent et les hébergent.

Vous découvrirez une présentation de cette étude dans ce 5e numéro du magazine PHARE.

Pouvoir choisir où on souhaite vieillir est primordial. Chaque personne devrait pouvoir décider de rester à son domicile tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté et de qualité.

Bonne lecture !

*Evelyne Huytebroeck*  
Ministre bruxelloise des personnes handicapées

# ETUDE

## SUR LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT, DE JOUR,...

### Le vieillissement des personnes handicapées induit des nouveaux défis pour les professionnels et les services qui les accompagnent, les accueillent et les hébergent.

Sur le terrain, les réflexions et les innovations sont nombreuses afin de trouver des réponses adaptées mais celles-ci manquent parfois de soutien et de visibilité.

L'Observatoire de l'accompagnement et de l'accueil de la personne handicapée (Cocof/Phare) a mené une recherche auprès des services d'accompagnement, des centres de jour et des centres d'hébergement de la Région de Bruxelles-Capitale afin de mieux appréhender les défis que pose le vieillissement des personnes handicapées avec lesquelles travaillent tous ces services. Quels sont les nouveaux besoins, quelles sont les adaptations et les solutions proposées pour y répondre, quels sont les freins, quelles sont les questions et les difficultés qui restent ?

L'Observatoire est également allé à la rencontre d'établissements « pour les aînés » qui accueillent des personnes handicapées vieillissantes, qu'il s'agisse de maisons de repos et de soins, ou de centres d'accueil de jour et centres de soins de jour pour personnes âgées. Quelles sont leurs expériences d'accueil de personnes handicapées vieillissantes, quelle évaluation en font-ils ? Quand l'orientation d'une personne handicapée vers une maison de repos apparaît inéluctable, quelles sont les conditions à respecter ou à mettre en œuvre pour accompagner au mieux ce changement de lieu de vie ?

Cette recherche tente d'établir le constat des solutions innovantes proposées mais aussi des difficultés dont il faut se saisir urgemment à un niveau plus global et politique. Les constats reposent sur une rencontre d'une cinquantaine de services et d'établissements diversifiés et d'une bonne centaine de professionnels directement concernés par la question.

Le rapport de recherche est disponible dans sa version intégrale sur le site internet Phare, à l'adresse suivante :

[www.phare-irisnet.be/observatoire/etudes/](http://www.phare-irisnet.be/observatoire/etudes/)

Une synthèse de cette recherche et de ses recommandations est également disponible dans le rapport d'activités 2010 de l'Observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée :

[www.phare-irisnet.be/observatoire/rapport-d-activit%C3%A9-2010/](http://www.phare-irisnet.be/observatoire/rapport-d-activit%C3%A9-2010/)

Christophe Bartholomé  
T. 02 800 85 07  
[cbartholome@cocof.irisnet.be](mailto:cbartholome@cocof.irisnet.be)



# LES ATELIERS DE TRANSITION ET DE PRÉPARATION À LA RETRAITE : « AJOUTER DE LA VIE AUX ANNÉES »

**« Vieillir ce n'est pas ajouter des années à la vie mais de la vie aux années »**

Cette phrase de l'auteur Jacques Salomé résume parfaitement la philosophie prônée par les Ateliers de Transition est de Préparation à la Retraite. Ces ateliers sont nés début 2009 sous l'impulsion de l'ASBL « La Maison des Pilifs ». Celle-ci comprend un service d'accompagnement pour personnes présentant un handicap mental léger, des logements accompagnés et un club de loisirs.

Suite aux réflexions suscitées par l'allongement de la durée de vie des personnes présentant un handicap intellectuel, le projet s'est centré dans un premier temps autour de plusieurs axes. Les deux axes principaux reposent sur une proposition de collaboration avec les entreprises de travail adapté (ETA) bruxelloises et sur l'organisation d'activités de groupes orientées spécifiquement sur le vieillissement.

**Le premier volet de notre projet concerne le partenariat avec les ETA.**

Au sein des ETA, nous avons centré notre démarche sur la valorisation des personnes vieillissantes à travers la mise en place d'une synergie entre « jeunes » travailleurs et travailleurs expérimentés grâce à des groupes de paroles et d'échanges intergénérationnels. Malgré un intérêt indéniable des ETA, le projet n'a pas pu être instauré dans toutes les entreprises.

Actuellement, nous travaillons sur la proposition de collaboration avec les ETA.

La philosophie qui anime ce projet est de faire en sorte que le passage à la retraite ne constitue pas un « trou noir ». En effet, il faut offrir à la personne concernée l'occasion de « se penser », de se projeter quelques années en avant, lorsque la transition travail/retraite, avec toutes ses implications, aura lieu.

Il est évident que nous serons tous concernés par ce changement de statut, et qu'une personne ayant des activités (au sens large du terme) et un réseau social en dehors du lieu de travail pourra mieux vivre le passage du travail à la retraite.



Dès lors pour anticiper ce passage nous travaillons sur la conception d'une préparation à la retraite axée autour de 6 modules :

1. Informations administratives concernant les démarches, droits et avantages liés à la retraite.
2. Sensibilisation aux changements d'ordre financier, frais de santé, alimentation, loisirs, aides familiales, etc.
3. Loisirs Occupation Bénévolat, centralisation de la documentation concernant les possibilités « occupationnelles » aussi bien dans le secteur du handicap que dans le secteur traditionnel (ex : activités proposées par les maisons de quartiers, les clubs et associations pour séniors...).
4. Santé et Hygiène de vie, sensibilisation aux risques liés à la sédentarité, alimentation, soins personnels, activités sportives, etc.
5. Sensibilisation à l'impact du passage à la retraite, perte de repères possibles dans un premier temps, possibilité de mettre en place de nouveaux projets, l'importance de rester « en lien », etc.
6. Conseils en aides techniques et aménagement de domicile, information sur les possibilités d'aides et d'adaptations qui peuvent faciliter le quotidien et maintenir l'indépendance de la personne, orientation vers les services spécialisés pour les aménagements conséquents.

---

*A TRAVERS CES MODULES NOUS AIMERIONS D'UNE PART CENTRALISER ET ADAPTER LES INFORMATIONS QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES AUX PERSONNES PROCHES DE LA PENSION OU DÉJÀ PENSIONNÉES, ET D'AUTRE PART, TRAVAILLER EN INDIVIDUEL AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À LEUR DEMANDE ET NE PAS SE LIMITER À DE L'INFORMATION VIA UNE SIMPLE BROCHURE.*

---



---

### **Le deuxième volet de notre projet s'articule autour de deux après-midis d'activités destinées spécifiquement aux personnes vieillissantes.**

---

Les ateliers sont depuis deux ans animés par un éducateur spécialisé formé en gérontologie en collaboration avec l'ergothérapeute de « La Maison des Pilifs ». Nous travaillons actuellement avec un groupe de 6 à 7 personnes, toutes pensionnées. Nous partons du principe que, briser la sédentarité, être en mouvement, être stimulé intellectuellement et offrir un lieu où l'on peut être en relation avec ses pairs tout en participant à des activités qui donnent satisfaction, influencent la qualité de vie, la bonne santé et l'autonomie de l'individu.

Les activités proposées sont de la gymnastique douce, des jeux de mémoire et de stimulation cognitive, de la cuisine, des débats autour de l'actualité, la prévention des chutes, des discussions et des informations autour de thématiques liées à la santé.

Les entretiens individuels que nous menons préalablement avec les personnes nous permettent, malgré les activités de groupes, de pouvoir prêter une attention particulière aux différences de capacités physiques et cognitives des participants et d'individualiser le travail si nécessaire.

Au fil du temps, nous affinons nos ateliers afin de combiner au mieux le travail concret sur le maintien des capacités physiques et cognitives avec l'aspect ludique. Par exemple, une bonne promenade sur un chemin accidenté suivie de la préparation d'une salade de fruits sera aussi bénéfique que des exercices analytiques de mobilité articulaire assis sur une chaise ou un parcours en intérieur pour stimuler l'équilibre.

En ce qui concerne le vécu des participants, lorsque nous leur demandons leurs témoignages sur les ateliers, quasiment tous reviennent sur l'importance d'être en lien avec d'autres personnes et de briser la solitude. Les commentaires sur la nécessité de se maintenir en forme physiquement et mentalement ne viennent que par la suite.

Dans les projets à venir, suite à une formation d'un membre de l'équipe, nous envisageons de proposer des séances de massage assis, et des activités autour de la relaxation et du bien-être, tout en sachant que ce type d'approche ne s'improvise pas et nécessite une formation.

A travers notre projet, nous souhaitons apporter une contribution active aux nombreuses réflexions, recherches et mises en pratique qui ont lieu actuellement autour du vieillissement. Nous pensons d'une part que ces questionnements concernant l'offre de logement, le transfert en maison de repos, « l'après parent », le vécu du deuil et les loisirs adaptés sont nécessaires pour assurer une meilleure qualité de vie et répondre de manière pertinente et innovante aux besoins des personnes. D'autre part, la formation, la rigueur et l'implication des différents intervenants, personnes sur le terrain et pouvoirs publics sont tout autant essentielles.

*L'équipe des ATPR*

Contact :  
**Abboud Nabih**  
 abn@maisondespilifs.be  
 T. 02/268 62 23

**La Maison des Pilifs**  
 Rue F.Vekemans 212 | 1120 Bruxelles



# L'ESSOUFFLEMENT DES TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ

**Chaque ETA a son plein de récits de travailleurs qui y travaillent depuis longtemps, autrefois performants et qui, désormais sont démotivés.**

Une minorité d'entre eux, s'expriment sur ce thème. Ils font part de difficultés rencontrées dans leur travail, de relations dégradées avec leurs collègues et leurs moniteurs.

Le phénomène est suffisamment préoccupant pour que les travailleurs vieillissants soient encouragés à demander le régime de pré pension qui leur est accessible à partir de 58 ans s'ils peuvent justifier 35 ans de service.

Certains de leurs collègues, qui ne semblent pas se distinguer le niveau de leur handicap, choisissent de continuer leur carrière laborieuse et atteignent l'âge de la pension légale sans encombre.

## **Que se passe-t-il après 50 ans chez les travailleurs handicapés?**

Reprenons ici brièvement chacune des trois hypothèses généralement formulées.

Une altération accélérée de certaines fonctions semble avoir été mise en évidence chez les personnes atteintes de trisomie, sans que pour autant la notion de vieillissement accéléré chez les handicapés mentaux ne soit établie et ne puisse, à mon avis, servir de substrat à la réflexion.

Certains travailleurs s'accommodent fort bien de la reproduction d'une routine de travail éprouvée, parfois complexe. Ils sont capables de la répéter à longueur d'heures puis de journées, et par là excèdent souvent les capacités des travailleurs normaux menacés de distraction. Les moniteurs tirent tout naturellement avantage de cette propension à un travail répétitif, et voilà nos travailleurs porteurs d'une même routine pendant des années, jusqu'à extinction de la demande de la fonction.

La question a été soulevée : un travail à la chaîne, sans innovation, ne conduit-il pas, à la longue, à une forme de dégoût, de saturation ? Les postes de travail routiniers ne manquent pas dans l'industrie classique et la possibilité existe probablement de recueillir les impressions par groupes d'âge de travailleurs handicapés ou non. Verrons-nous des différences de relation au travail entre personnes handicapées et non handicapées ou devons-nous admettre que les difficultés rencontrées viennent du travail proposé ?

Je crois qu'il existe un lien entre la dégradation de la relation au travail observée chez certains travailleurs et l'expérience vécue par maints



responsables d'ETA lorsqu'ils installent des équipes de production directement chez les clients, pour quelques jours ou des temps plus longs. Les travailleurs vivent ce déplacement comme une aventure valorisante. Plusieurs disent qu'ils ont trouvé du vrai travail ! Tous sont unanimes, ils ne veulent plus retourner à l'ETA.

Que justifie un tel engouement ? La structure de travail n'est guère modifiée chez le client : les travailleurs restent encadrés par leurs moniteurs. Les conditions de travail sont souvent plus difficiles que dans les ateliers de l'ETA (par exemple des exigences de propreté et d'hygiène inhabituelles, ou au contraire des expositions au bruit, à la poussière et à des températures hors normes). La mise en contact avec d'autres travailleurs au passé et préoccupations bien différents, est repéré comme un facteur de contentement. L'environnement industriel, clairement organisé pour produire des biens et services qui ont une valeur reconnue de tous, est valorisant.

L'impression de bien être accru ne tient-il pas aussi à une sous performance de l'ETA, qui n'offrirait pas le milieu de travail le plus adéquat ? On ne peut nier que l'encadrement des travailleurs en ETA est protectionniste, paternaliste et tend à prolonger les techniques d'un enseignement qui n'était déjà pas l'enseignement de tout un chacun. La tutelle de l'ETA s'étend jusqu'aux moments de détente et, est peut-être mal adaptée à une frange plus ou moins large de sa population. Notons d'ailleurs l'évolution considérable du profil des travailleurs depuis la création des ETA dans les années soixante.

Enfin, il a été suggéré que l'angoisse de se trouver isolé, privé de toute guidance dans l'après-travail contribue à la dégradation professionnelle de fin de carrière. Rares sont les intéressés qui expriment ce type de crainte.

---

**PAR CONTRE LE DISCOURS  
DES ENCADRANTS REPREND  
RÉGULIÈREMENT L'IMAGE DU  
TROU NOIR POUR DÉCRIRE LA  
SITUATION DU TRAVAILLEUR  
PENSIONNÉ.**

---



Les rares contacts maintenus entre l'ETA et ses anciens collaborateurs ne corroborent pas une telle vision pessimiste. Des interviews orientés de travailleurs âgés met toutefois en évidence l'absence de projet de vie pour l'après travail, mais sur ce point aussi, on souhaiterait objectiver une éventuelle différence avec le secteur industriel classique.

C'est l'endroit de rapporter le fait curieux qu'aucune étude cohérente sur le devenir des salariés handicapés après la cessation du travail n'est disponible.

Que faudrait-il mettre en place pour alléger les retombées du vieillissement des travailleurs en ETA, alors même que la notion de vieillissement des collaborateurs handicapés est faite d'incertitudes et manque pour le moment d'assise scientifique ?

Quelques ETA ont inclus dans leur charte de fonctionnement la rotation de fonction de leurs travailleurs. On aimerait savoir jusqu'à quel point un tel projet est réalisable sur le terrain et s'il s'accompagne d'une sensation accrue de bien être.

Le secteur du handicap a choisi la fragmentation au cours de son développement des 50 dernières années aboutissant à une construction qui pourrait ne pas être optimale. Ainsi, un rapprochement fonctionnel entre les ETA et les centres de jour devrait permettre au travailleur vieillissant de partager son temps entre l'une et l'autre. L'aide individuelle s'arrête aux portes des ETA, obligeant celles-ci à tenter de résoudre des problèmes qui débordent sur les possibilités et compétences de leur service social.

Enfin, une aide individuelle ou du centre de jour, est plus adaptée que les ETA pour aider les travailleurs à se construire un projet de vie en fin de période professionnelle active.

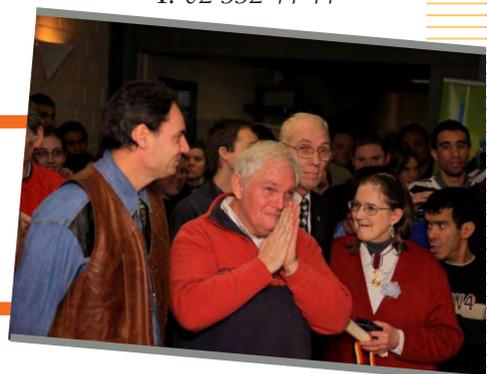


« GAGNER SA VIE, GAGNER DES ANNÉES.  
ET APRÈS ? »

C'est sous ce titre qu'est parue l'étude sur le vieillissement des travailleurs handicapés en ETA. L'étude, initiée par la FEBRAP suite à un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin, fait l'état de la situation de l'avancée en âge des travailleurs handicapés dans les ETA bruxelloises. Sur base de statistiques mais aussi de recueil de témoignages de gens du terrain, l'étude menée par un chercheur de l'APEF fait des constats, émet des hypothèses et propose des pistes de solution pour le futur.

*DEVANT FAIRE FACE À UNE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE FULGURANTE ET À UNE ÉVOLUTION TOUT AUSSI IMPORTANTE DES VALEURS DANS LA SOCIÉTÉ, IL ME SEMBLE QUE LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ DEVRAIENT CONCENTRER LEURS RESSOURCES HUMAINES, DÉJÀ PEU ABONDANTES, SUR LEUR TÂCHE PRIORITAIRE, QUI CONSISTE À L'ORGANISATION D'UN TRAVAIL ACCESSIBLE AUX TRAVAILLEURS HANDICAPÉS, ET QU'IL SOIT RECONNU PAR CEUX-CI COMME « UN VRAI TRAVAIL ».*

*Mr. Schoutens,  
Administrateur délégué de l'APAM  
130 chaussée de Drogenbos | 1180 Bruxelles  
T. 02 332 44 44*



L'approche qualitative dépeint un tableau réaliste et riche du vécu de cette problématique, aussi bien par les travailleurs handicapés vieillissants que par l'ensemble de l'encadrement. La nature du métier exercé (jardins, manutention assise, manutention debout), le réseau social extra professionnel, l'origine sociale, l'hygiène de vie, la gravité, le type et l'évolution du handicap sont autant de facteurs qui jouent comme obstacles ou facilitateurs dans le processus du vieillissement.

Ainsi, « un travailleur pauvre et isolé investissant beaucoup dans son travail et pour lequel les effets de l'âge sont faibles, peut se trouver en situation de ne pas développer d'activités de loisirs et vivre douloureusement sa retraite. A l'inverse, un travailleur ayant une famille proche, des ressources matérielles et investissant peu dans son travail, va courir plus de risques professionnels, mais moins lors du passage à la retraite. » Entre ces deux profils types se décline une multitude de situations complexes.

Les conséquences de l'avancée en âge prennent des formes diverses et se manifestent à différents niveaux :

- l'augmentation des accidents sur le chemin du travail causée par une diminution des capacités motrices ou de la vigilance
- une diminution de la flexibilité des travailleurs alors qu'ils se voient confrontés à une évolution des métiers, de l'organisation du travail et plus globalement du secteur
- l'isolement lié à un développement du réseau social du travailleur uniquement dans la sphère de son entreprise.

L'étude a montré que quelques solutions étaient déjà trouvées et appliquées spontanément par des travailleurs et par le personnel de l'encadrement au sein des ETA. L'aménagement des postes de travail par exemple ainsi que les changements de poste ou de métier au sein d'une entreprise sont déjà des pratiques existantes. Mais ces pratiques nécessitent une organisation importante. L'encadrement est parfois en sous-nombre pour envisager cette réorganisation de manière optimale. Des solutions individuelles de réduction du temps de travail sont aussi choisies pour adapter le travail à une plus grande fatigabilité du travailleur. Mais cela pose des difficultés organisationnelles dans l'ETA puisque le travailleur n'est pas remplacé. De plus, l'augmentation des horaires à temps partiels est une réalité dans les ETA, ce qui désorganise les équipes et les chaînes de travail.

Toutes ces actions réalisées avec « les moyens du bord » montrent bien l'existence d'un besoin réel auquel il faut répondre par la mise en place de mesures organisationnelles et financières.

A titre d'exemples :

- Développer les actions de formation pour le personnel d'encadrement afin qu'il puisse s'adapter et répondre au mieux aux besoins liés au vieillissement de la population des travailleurs.
- Augmenter l'encadrement afin de mieux résoudre les difficultés rencontrées dans les ETA.
- Valoriser l'expérience et les compétences des travailleurs les plus anciens.
- Elargir et favoriser le travail en réseau entre les ETA elles-mêmes, entre les ETA et le secteur social et du handicap (services d'accompagnement, centres d'hébergement, centres de jour, etc.) dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement du travailleur.
- Créer des réponses spécifiques adaptées au sein des ETA qui facilitent le maintien au travail et l'accompagnement individuel des travailleurs.

## LE VIEILLISSEMENT AU TRAVAIL EST DONC UN PHÉNOMÈNE COMPLEXE QUI SE MANIFESTE DANS DIFFÉRENTES SPHÈRES DE LA VIE.

Des actions doivent être menées à différents niveaux pour améliorer l'accompagnement des travailleurs en fin de carrière et répondre à chacun en fonction de ses besoins et de son projet de vie.

Marie Merkling  
Ergothérapeute à la FEBRAP  
(Fédération Bruxelloise des entreprises  
de travail Adapté)

**FEBRAP**  
347 Trassersweg | 1120 Bruxelles  
T. 02 262 47 02 | info @ febrap.be



## TÉMOIGNAGE SUR LES PRATIQUES ÉDUCATIVES À « LA MAISON DES AÎNÉS »

Nous pourrions aborder l'accueil des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes au centre de jour pour adultes (CJA) « Les Platanes » selon plusieurs orientations. Une approche historique retracerait les étapes de la création du projet des Aînés. Une seconde approche serait de définir la teneur du vieillissement pour la personne déficiente intellectuelle, expliciter l'évolution des besoins et des attentes spécifiques à ce stade de la vie.

L'approche que nous avons choisie est plus concrète, plus pragmatique : nous allons nous appuyer sur l'observation et le témoignage de nos pratiques éducatives et d'accompagnement de ces personnes aujourd'hui.

Bien que la souplesse soit une qualité utile pour l'accompagnement de personnes en général, elle est fondamentale pour le travail qui nous occupe. En effet, chacun de nous vieillit de manière différente et notre vécu par rapport à cette problématique est unique et singulier. C'est donc au plus près que nous souhaitons suivre la personne elle-même, ce qui nous demande d'adapter nos interventions aux circonstances et aux personnes auxquelles elles s'adressent. Il nous faut découvrir à chaque instant et pour chaque personne la combinaison adéquate entre la sollicitation qui vise une mise en mouvement, une action et l'attention qui permet le repos, le « retrait » sans être oublié.

Les activités servent de structures et de prétexte pour la rencontre et la sollicitation cognitive ou physique. Elles sont proposées avec une insistance mesurée. Les usagers y répondent à leur rythme et ont la possibilité de se retirer et d'occuper une pièce voisine, plus calme, de s'y reposer ou de réaliser une activité individuelle.

Cette manière de travailler demande ouverture et disponibilité de la part du personnel encadrant, une certaine « qualité de présence ». Il faut être là, prêt, dans l'échange. Il faut pouvoir « sentir », reconnaître où en est la personne. Il faut aussi accepter le « retrait » et l'absence

éventuelle de réponse à nos propositions. Mais au-delà de cette présence dans « l'ici et maintenant », il est important de relier ce moment vécu avec la personne à son parcours de vie. Ce n'est pas un événement entre parenthèses, il se nourrit du passé et laisse des traces pour le futur. Nous créons par exemple de petits projets d'artisanat, nous aménageons la « Maison des Aînés », nous travaillons à partir de photos, ...

Le projet lui-même n'est pas un projet isolé de l'ensemble du CJA, il se veut ouvert et souhaite maintenir des liens tout en permettant un accompagnement adapté. Les personnes qui fréquentent la « Maison des Aînés » y viennent à mi-temps maximum et gardent une inscription dans les autres activités et ateliers. Ils fréquentent ainsi les usagers et le personnel encadrant dans un contexte différent et ne sont pas isolés en tant que « vieilles personnes ».

Le projet éducatif qui découle de ces observations est un projet qui ne vise plus le développement de l'autonomie, mais l'accompagnement d'une perte progressive d'autonomie. Nous nous attachons à prévenir cette dernière autant que possible et dans un même temps, à l'accepter nous-mêmes et à aider les personnes vieillissantes à l'accepter au rythme qui leur conviendra.

**Texte réalisé à partir des échanges avec les éducateurs du projet de la Maison des aînés.**

*Les Platanes*

Rue du Loutrier, 75 | 1170 Bruxelles

T. 02/661.78.60



## **HAMA 1,** UN CENTRE D'HÉBERGEMENT EN CONSTANTE ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT DE SA POPULATION

HAMA1 a été créé en 1965 à l'initiative de parents. L'idée était tout à fait novatrice à l'époque : ils désiraient ainsi

**permettre à des personnes handicapées de vivre une vie d'adulte la plus « normale » possible, c'est-à-dire aller travailler la journée et retrouver un « chez soi » le soir dans une structure de petite taille en milieu urbain.**

À l'époque, les résidents accueillis à Hama 1 devaient travailler l'APAM (ETA). HAMA 1 a donc été créé pour accueillir un groupe de 20 personnes, tous des hommes et tous devant être capable de travailler en « Atelier Protégé », donc des personnes avec une déficience mentale relativement légère.

Dès le milieu des années '80, 4 travailleurs devenus trop âgés pour continuer à travailler à temps plein, et deux autres pensionnés se retrouvent à HAMA 1 en journée. Depuis lors, ce nombre ne cesse d'augmenter et actuellement, il ne reste plus qu'un seul travailleur à mi-temps.

Actuellement, la population est composée de 19 hommes et 3 dames. Certains sont âgés et même très âgés. L'aîné, en 2011, a 91 ans et les  $\frac{3}{4}$  des résidents ont entre 50 et 79 ans.

Depuis plus d'une dizaine d'année, HAMA 1 évolue sans cesse pour s'adapter au nombre croissant de personnes vieillissantes présentes en journée. La maison n'est plus seulement un centre d'hébergement qui ouvre ses portes en fin de journée pour accueillir les résidents après leur journée de travail. Nous sommes particulièrement attachés à proposer aux personnes qui ne sont plus dans la vie professionnelle, une vie qui reste active et adaptée à leur avancée en âge. Hama1 est « leur maison » et notre projet doit évoluer en permanence pour



s'adapter à cette réalité. La mise en œuvre en est délicate car cela demande un dosage souple entre stimulations et respect du désir de certains d'être au calme et se reposer.

Nous voulons envisager le vieillissement comme une évolution naturelle de la vie et non comme un ensemble de problèmes. Nous proposons à nos résidents un panel de loisirs qui respectent les intérêts personnels et les rythmes propres à chacun. Notre but, par là, est de les encourager et les aider à rester dans une dynamique de vie active et de favoriser leur intégration sociale aussi longtemps que possible. Nous proposons ces activités selon 3 axes : loisirs collectifs dans la maison, loisirs collectifs en extérieur et loisirs individuels en extérieur. C'est ce premier axe qui sera plus particulièrement développé ici.

Les loisirs dans la maison sont toujours proposés et encouragés mais ils ne sont jamais imposés avec un horaire fixe. Le fait d'organiser des loisirs intra-muros permet une grande souplesse horaire pour chacun. Avoir son lieu d'activité et son lieu d'habitation sur un seul et même site représente donc un avantage intéressant pour notre projet. Les personnes qui en ont besoin peuvent par exemple prendre un temps de repos avant de démarrer leur activité. Un nouveau constat s'impose aujourd'hui, les propositions doivent varier souvent car nous notons une démotivation, une lassitude plus rapide depuis ces 2 à 3 dernières années, l'intérêt pour un projet nouveau s'essouffle vite. Des activités qui avaient lieu à un rythme fixe et régulier depuis plusieurs années ont dû être remplacées par des activités avec un projet à plus court terme, de quelques mois seulement.

Des exemples de loisirs collectifs dans la maison :

- Un atelier créatif qui se prête particulièrement bien à cette nécessité d'adaptation,
- Des séances de relaxation,
- L'animation du bar avec concours de jeu de fléchette. Nous y invitons régulièrement les résidents d'un autre Centre d'Hébergement, ce qui favorise une ambiance d'émulation et de convivialité.
- Des séances de musicothérapie animées par une musicothérapeute de Centre AREAM à Schaerbeek. Cette animation a beaucoup évolué au cours de ces dernières années et elle illustre fort bien les dernières évolutions observées. Pendant plusieurs années, un groupe de 6 à 7 résidents allait au Centre AREAM accompagné par deux éducatrices, tous les mardis après-midi. Les séances étaient particulièrement dynamiques et rythmées, et les résidents y participaient très activement. Ils attendaient avec impatience le moment de partir. Peu à peu le groupe s'est restreint et une certaine lassitude a pris la place de l'enthousiasme. Pour d'autres, ce sont des problèmes de santé qui ont freiné mobilité. Depuis 2 ans maintenant, une thérapeute vient « à domicile », pour un petit groupe de 3 personnes. Les séances se déroulent dans notre local d'activités. La thérapeute amène certains instruments de musique (percussions) mais elle utilise aussi les instruments des résidents (piano, mélodica, harmonica). Leur durée et leur contenu sont « taillés sur mesure ». En ce début d'année, nous avons accompagné un résident de ce groupe dans sa fin de vie et le travail de la thérapeute pouvait également se dérouler en individuel dans sa chambre.

Enfin, pour permettre l'adaptation constante au niveau pédagogique, des **aménagements importants** ont dû être réalisés dans le bâtiment : transformation de la cave en local d'activités, placement d'un ascenseur et d'une plate-forme élévatrice permettant l'accès à tous les étages de la maison.

*Dominique IVENS,  
Directrice HAMA 1*

**Hama 1**

10 Avenue Ernest Cambier | 1030 Bruxelles

## TÉMOIGNAGE

Bonjour,

Je m'appelle R. et j'ai 81 ans. J'habite ici de très longtemps. Je ne me souviens plus en quelle année je suis arrivé mais je me souviens c'était un 17 (exact : 17/08/1969). Je venais d'Herbeumont où je suis né. Pendant des années, j'ai été travaillé à l'APAM. J'ai toujours adoré la musique. J'ai appris à jouer du piano quand j'étais enfant. J'allais prendre mes leçons chez Monsieur Alexi Picard qui tenait aussi un restaurant. Quand les éducatrices m'ont proposé la musicothérapie, j'ai tout de suite dit oui. Au début, on allait là-bas sur place. C'est pas loin d'ici, tout près de la Maison Communale de Schaerbeek. J'aimais beaucoup y aller, on jouait du piano là aussi et du tambourin et on chantait. Une année, on avait même fait un petit spectacle qu'on était venu jouer ici, à HAMA. Après on a eu F. mais il y a quelques années, j'ai été très malade. J'ai dû être hospitalisé longtemps. Quand je suis rentré, j'étais encore trop faible pour aller à la musicothérapie. Et ici, je ne savais plus jouer du piano car mes mains tremblaient trop fort. Maintenant, je sais de nouveau marcher un peu mais j'ai vieilli et pour aller jusque là (Centre Aréam), c'est trop loin. Alors c'est F. qui est venue ici le mardi après-midi, et l'année passée, c'était avec C. Je peux choisir un compact que je veux écouter mais parfois, je dois aussi accepter d'écouter un disque de H. ...et ça, je n'aime pas trop mais il faut bien partager ! Aujourd'hui, je suis content de pouvoir rejouer du piano. Depuis qu'on l'a accordé, je joue tous les jours après le dîner et pour les anniversaires. Je joue toujours de mémoires car je ne sais plus lire mes partitions, d'ailleurs, je ne sais même plus où elles sont. Maintenant, je sens bien que mes doigts sont de plus en plus souples. Et c'est aussi parce que j'ai pu travailler le piano avec C. de la musicothérapie.

# DÉCRET INCLUSION RENCONTRE

BILAN DE LA  
CONCERTATION

**SAMEDI**  
**21 JANVIER**  
**2012**

À 9H00

**LIEU**

**NINE CITY**

ENTRÉE VIA LA  
« PLACE DES CARABINIERS  
À 1030 BRUXELLES »  
FACE À L'ENTRÉE DE LA VRT



**INSCRIPTION**

INSCRIPTION@  
HUYTEBROECK.  
IRISNET.BE



Dans le cadre de l'élaboration du **nouveau décret « Inclusion »** des personnes handicapées, le Centre d'Etudes Sociologiques et le Réseau MAG (Facultés Universitaires Saint-Louis) ont été sollicités par la Ministre Huytebroeck afin de mettre en place un dispositif participatif de concertation dans le secteur du Handicap en région bruxelloise.

En tant qu'acteur concerné par cette thématique, vous étiez invité à vous prononcer sur l'état actuel du secteur et sur les améliorations à y apporter. Un rapport va reprendre l'ensemble des débats et proposer des pistes concrètes pour la réalisation du nouveau décret.

Nous avons le plaisir de vous inviter au séminaire présentant les résultats finaux ainsi qu'à la remise du rapport à la Ministre Huytebroeck qui clôtureront cette démarche participative. Rendez-vous le **samedi 21 janvier** de 9h à 13h à « Nine City », entrée via la Place des Carabiniers – 1030 Bruxelles. Inscription@huytebroeck.irisnet.be



Personne Handicapée Autonomie Recherchée

Si vous ne souhaitez plus recevoir le Bulletin «Phare», merci d'adresser un courrier à l'attention du Comité de Rédaction :

**Service PHARE** | Rue des Palais, 42 | 1030 Bruxelles  
T. 02.800 82 03  
sdeschamps@cocof.irisnet.be

# APPEL

## À TOUTES LES ASSOCIATIONS LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUTRES.

Le Journal du Service Phare, se veut être un outil d'information à l'attention des personnes en situation de handicap, de leur famille et de leurs proches mais aussi du secteur professionnel et associatif actif autour de la question du handicap. Voilà pourquoi, nous lançons un appel à toutes les associations, les services administratifs et autres afin de nous envoyer leurs informations : annonces de colloques, informations sur de nouveaux projets ou initiatives, témoignages, questions, etc...

**Service PHARE** | Rue des Palais, 42 | 1030 Bruxelles  
T. 02.800 82 03  
sdeschamps@cocof.irisnet.be

### **Journal d'information du Service Phare**

(Personne Handicapée, Autonomie Recherchée)  
Service PHARE - COCOF | Rue des Palais, 42 | 1030 Bruxelles

### **Éditeur Responsable**

Patrick Debouverie, Administrateur Général de la COCOF

### **Comité de Rédaction**

Philippe Debacker | Stéphane Deschamps | Véronique Dubois  
Dominique Dugnoille | Manoëlle Velghe

**Graphisme et mise en page** [www.xlsgraphic.com](http://www.xlsgraphic.com)

